

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4,50 »

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 17 MAI

UNE FAMILLE MODÈLE

Le *Temps* signale le cas d'un brave homme, père de onze enfants, dont la situation particulièrement intéressante comporte une haute leçon de morale sociale et mériterait, certainement, un encouragement, officiel ou privé, que nous serions heureux, pour notre part, de provoquer.

Il s'agit d'un employé d'usine, M. Chiron, de Plancher-les-Mines (Haute-Saône), âgé de cinquante-quatre ans. Sa femme est du même âge. Ces braves gens ont eu douze enfants, dont un seul est mort. Les onze autres ont tous eu l'ambition, discutable peut-être, mais à coup sûr honorable, de conquérir des titres universitaires. Or, tous ont réussi et les onze enfants de M. Chiron possèdent, à l'heure qu'il est, vingt-trois diplômes.

Famille modèle, en effet.

D'abord, ce n'est pas un mince mérite, à l'époque où notre pays souffre si douloureusement de la dépopulation, d'avoir eu douze enfants et d'avoir réussi à en élever onze. Ensuite, que l'on songe à ce que les vingt-trois diplômes, dont plusieurs journaux ont donné l'imposante énumération, représentent, pour un ménage de modestes employés, de labeurs, de privations, d'efforts persévérants !

Ici, il n'y a eu de sacrifices que les parents : ils ont voulu que tous leurs enfants, sans exception, conquissent des grades universitaires : les petites économies, péniblement mises de côté pour les vieux jours, y ont passé. Et ce n'est pas fini ! Tandis que les aînés viennent à peine de débiter dans des fonctions rétribuées, les autres continuent à se préparer soit au baccalauréat, soit au brevet, c'est-à-dire à dépenser sans gagner. Est-il rien plus touchant et de plus honorable ?

Mais si l'on ne saurait trop féliciter ces braves gens du mal qu'ils se sont donné et se donnent encore, ne peut-on aussi regretter la direction unique dans laquelle ils ont dirigé leurs efforts ? Eh quoi ! voilà un employé d'usine père de onze enfants ; comme il est peu vraisemblable que tous manifestent des dispositions identiques, on peut penser qu'ils se dirigeront de divers côtés : les uns iront à l'industrie, d'autres au commerce, à l'agriculture ; quelques-uns peut-être tenteront la fortune aux colonies ; il y aura sans doute, dans cette nombreuse famille, comme un raccourci de l'activité nationale sous ses aspects multiples. Mais non ; pour ces onze enfants, les parents ne rêvent qu'une chose : des diplômes et encore des diplômes, afin de pouvoir briguer des postes dans l'enseignement primaire et, pour les plus favorisés, dans l'enseignement secondaire. Tous fonctionnaires ! Tous instituteurs, institutrices ou professeurs !

Que de diplômes de toutes catégories, mais aussi que de postulants perpétuels et finalement que de déclassés ! Pendant ce temps on manque de bras dans certaines régions agricoles, et l'on fait vainement appel, dans les colonies, aux intelligences, aux activités, aux initiatives individuelles de la mère-patrie.

À cet égard donc, la famille modèle, dont nous venons de nous occuper, n'est que trop souvent imitée. Le fonctionnarisme n'est pas

moins inquiétant que la dépopulation, et il est fâcheux de constater que ceux qui réagissent de leur mieux contre l'un de ces fléaux se laissent si complètement envahir par l'autre. Combien il importerait à l'avenir de notre pays que l'on se décidât à combattre énergiquement à la fois le fonctionnarisme et la dépopulation !

L'ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Ça ne marche pas sur des roulettes et l'accord est plus qu'imparfait. Il y a deux comités d'organisation de la manifestation du 27 mai au Père-Lachaise : d'une part, les possibilistes broussistes, unis aux blanquistes ; d'autre part, les guesdistes, unis aux anciens combattants de la Commune et aux intransigeants.

Les premiers sont résolus à aller déposer leurs couronnes au mur des Fédérés, en dépit des circulaires du ministre de l'intérieur. Un de leurs orateurs a déclaré dans une réunion précédente que si la police gardait le cimetière, « on la culbuterait ».

Les seconds ne sont pas aussi belliqueux, mais ne sont pas moins décidés à effectuer leur pèlerinage annuel. On sait qu'ils ont fait parvenir à leurs élus l'ordre de se mettre à la tête de la manifestation du 27. Ces derniers n'ayant pas répondu à leur appel, il a été décidé, dans une réunion tenue salle Chapon, que M. Legarja, secrétaire, écrirait au groupe socialiste parlementaire, pour lui demander quatre cartes d'introduction à la Chambre, afin que les délégués nommés à cet effet puissent conférer avec les députés et rapporter au comité une réponse catégorique de leur part.

Une réunion préparatoire à la manifestation se tiendra prochainement salle Chaynes.

Si les portes du cimetière sont fermées le 27 mai, les manifestants se rendront salle Excellence où ils rencontreront ceux du comité de la salle Bertin. Cet anniversaire sera pour les adversaires un trait d'union momentané et, si l'on s'en tient aux protestations d'usage, elles se feront en commun.

L'exhibition du drapeau rouge étant interdite, les guesdistes et intransigeants ont décidé de ne pas le déployer, mais afin de ne pas avoir l'air de capituler devant les mesures de police, on vendra un insigne représentant le drapeau rouge portant cette inscription : « Mai 71. » Cet insigne sera monté sur épeinglet et fixé à la boutonnière.

Des listes de souscription circulent dans les milieux socialistes pour recueillir la somme nécessaire à l'achat d'une immense couronne unique.

Le comité des possibilistes n'a pas encore adopté de programme pour la célébration de cette date commémorative.

Ce que j'en suis consterné !!!

INFORMATIONS

M. Ambroise Thomas grand-croix de la Légion d'honneur

Par décret du 16 mai, est élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre national de la Légion d'honneur, M. Ambroise Thomas, compositeur de musique, directeur du Conservatoire national de musique et de déclamation, membre de l'Institut, Grand officier du 18 janvier 1881.

Concours pour l'Ecole navale

Les compositions pour l'admission à l'Ecole navale auront lieu les 1^{er}, 2 et 4 juin, à Paris, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Bordeaux, Toulon et Alger.

Elles seront précédées de la visite médicale qui sera passée les 30 et 31 mai à Paris, et dans tous les autres centres, y compris Brest, le 31 mai.

Les jeunes gens qui ont fait choix des villes de Dieppe, Toulouse et Lyon, dans lesquelles les épreuves écrites ne seront pas subies, passeront la visite médicale et feront les compositions, savoir : ceux de Dieppe et de Lyon à Paris, ceux de Toulouse à Bordeaux.

La rupture entre le Brésil et le Portugal

Le comte Paraty a remis les clefs de la légation portugaise à Rio-de-Janeiro au ministre britannique, et s'est embarqué, avec son personnel, à bord d'un navire de guerre portugais qui les ramènera à Lisbonne.

Les commandants des navires portugais *Mindello* et *Albuquerque* comparaitront à Lisbonne devant un Conseil de guerre, ainsi qu'il en a été décidé au conseil des ministres, réuni sous la présidence du roi.

Le Congrès des mineurs à Berlin

Les Anglais ont soulevé hier matin un tollé général parce qu'ils ont refusé de partager avec d'autres nations la présidence du congrès des mineurs. M. Lamendin s'est retiré du bureau et l'interprète allemand, accusé par M. Wilson, président anglais, de travestir sa pensée, traita celui-ci d'infâme menteur. Si MM. Singer et Liebknecht n'étaient pas intervenus, les Allemands, les Français et les Belges se seraient rués sur les Anglais.

M. Calvignac a protesté contre l'accaparement de la présidence par les Anglais. La séance a été suspendue. Si les Anglais ne cèdent pas, il est probable que des incidents tumultueux empêcheront toute discussion utile.

Une bombe à Madrid

Avant-hier soir, à neuf heures, une bombe a fait explosion sur la promenade de Alameda de Hercules et a causé un vif émoi parmi les promeneurs.

Personne n'a été blessé et il n'y a eu aucun dégât.

Un parricide à Paris

Boulevard de Grenelle, 21, Léopold Boulay, cocher, âgé de 21 ans, a tué, d'un coup de revolver, son père, marchand de vins, qui lui refusait de l'argent.

Rixe entre ouvriers à Ivry

Une rixe a éclaté hier matin à Ivry, entre des ouvriers français et des ouvriers belges.

Le commissaire de police a dû intervenir. Il est parvenu à rétablir le calme. Mais on craint d'autres collisions. Des précautions sont prises tant à Gentilly qu'à Ivry pour les prévenir.

Grève des cochers de fiacre à Londres

Londres va se trouver sans voitures, les cochers de fiacre ayant décidé, l'avant-dernière nuit, la grève générale.

Le grief invoqué par eux est la trop grande élévation de la moyenne.

Terrible accident en Amérique

Suivant une dépêche du Salvador, 300 personnes ont été tuées par suite du déraillement d'un train.

Grand incendie à Boston

Le pavillon des jeux athlétiques a été détruit, mardi, par un incendie.

Les flammes ont gagné les quartiers avoisinants qui sont en majeure partie brûlés.

Toutes les pompes de Boston étaient sur le terrain ; on a dû en abandonner trois qui ont été aussitôt brûlées.

Le nombre des victimes serait considérable. Ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire.

Nouvelles œuvres de Meyerbeer

On vient d'ouvrir à Berlin le coffre-fort scellé dans lequel se trouvaient les papiers de Meyerbeer.

On y a découvert entre autres une seconde composition de l'*Africaine* et un opéra tout à fait inconnu jusqu'ici, la *Juvenesse de Goethe*.

Extrait de l'Anjou :

Aux maltôtiers qui auraient le toupet de lui rappeler ses tripotages, M. Wilson répondra, avec le sang-froid qui caractérise ce cynique personnage :

« Eh ! Messieurs, vous en avez fait bien d'autres. Vous me reprochez, vous les Panamistes, d'avoir vendu quelques croix et usé indûment de la griffe présidentielle de papa beau-père ! Ce rôle de moraliste vous sied bien vraiment, à vous, les chéquards, les vendus, les complices d'Arton, les protégés de Cornélius Herz, qui avez mis sur la paille, réduit à la misère et au désespoir des milliers et des milliers de braves gens trop confiants et trop bounêtes ! »

Et voilà comment le député de Loches réduira sans peine au silence les collègues assez imprudents pour lui reprocher certaines... indelicatesses qui ne sont, après tout, que des peccadilles comparées à la flibusterie gigantesque dont nous avons été témoins depuis...
ALPHONSE POINIER.

La rente française impossible

Extrait de la Petite Loire :

« Assurément, à ce point de vue, il est des réformes utiles à réaliser ; ainsi, pourquoi exempter-on la Rente Française de l'impôt appliqué aux autres valeurs ? »

Si la rente ne paye pas d'impôts, c'est en vertu de la loi qui a fondé le grand-livre de la dette publique en consolidant 4/3 de la dette, les deux autres tiers ayant été perdus par les créanciers.

Les hongreurs du Saumurois

Des hongreurs de l'arrondissement de Saumur demandent que le projet de loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire respecte les situations acquises par les praticiens actuellement non diplômés et les maréchaux-ferrants, en raison des services qu'ils rendent à l'agriculture. (Déposée par M. de Grandmaison, député de Maine-et-Loire. — Renvoyée à la Commission relative à la médecine vétérinaire : Art. 63 du Règlement.)

La transaction Eiffel

La chambre du conseil du tribunal civil de la Seine vient d'homologuer une transaction intervenue entre M. Eiffel et les liquidateurs du Panama.

Deux hypothèses sont prévues par les parties : la première, celle où une Société nouvelle se formerait pour reprendre les travaux du percement de l'isthme de Panama et les mener à bonne fin ; la seconde, celle où, comme le dit la transaction, « cette Société, contre toute prévision, ne se réaliserait pas ».

Dans le premier cas, M. Eiffel s'engage à souscrire des actions de la nouvelle Société pour un chiffre de 10 millions et devra libérer sa souscription à concurrence d'une somme de 5 millions.

Quant aux traites de la Compagnie de Panama, dont il est porteur, pour les travaux déjà exécutés par lui, M. Eiffel, le jour même où il effectuera son versement de 5 millions, recevra en paiement desdites traites, tant en principal qu'en intérêts calculés à raison de 3 0/0, une quantité proportionnelle de bons à lots de la Compagnie de Panama libérés et dont la valeur est fixée à 126 francs par titre. Contre cette remise, M. Eiffel doit remettre lui-même aux liquidateurs les traites en question.

Mais au cas où une Société ne se constituerait pas, M. Eiffel, dit la transaction, « désireux de venir en aide à la liquidation de l'ancienne Société de Panama », mettra à sa disposition une somme de 5 millions qui seront encaissés par M. Lemarquis, mandataire légal des obligataires de Panama ; en revanche, il conservera la disposition des quarante-cinq traites dont il est porteur et on lui abandonne, en outre, une certaine quantité de matières premières ainsi que du menu matériel encore non utilisés.

Moyennant ces arrangements, tous litiges se trouvent éteints et réglés à forfait entre les parties, et M. Lemarquis doit se désister de toutes instances introduites contre M. Eiffel.

A la dernière heure, une modification a été apportée à cette transaction :

M. Eiffel avait fait, en 1888, pour les administrateurs provisoires et pour le liquidateur, des travaux qui lui ont été réglés en traites dont le paiement lui a été garanti par la remise en nantissement d'actions du Panama Railroad.

Ces traites, dont le total est de 7 millions, devront être abandonnées par M. Eiffel si aucune Société nouvelle ne se constitue et cela en plus du versement de 5 millions qu'il devra effectuer en ce cas.

BULLETIN FINANCIER

16 mai 1894.

C'est toujours la hausse. Il nous semble

cependant que l'on ne devrait pas oublier que la dette est d'environ 27 milliards et que cela constitue du titre en abondance. On réagit légèrement sur les premiers cours.

La liquidation de quinzaine est facile. Londres est lourd. Les autres places plus fermes. Le 3 0/0 cote 100.72, le 3 1/2 106.95.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont un peu délaissées. Le Foncier s'inscrit à 950. Le Crédit Lyonnais à 740. Le Comptoir National d'Escompte à 503.75.

La Banque des pays autrichiens est à 511.25. Le Suez s'inscrit à 2,827.50 avec du déport.

Les fonds étrangers ont une petite nuance d'hésitation.

L'Italien cote 78.25 avec un déport de 04 à 05. Nous laissons l'Extérieure lourde à 64 3/8. Les fonds ottomans restent en grande faveur bien que les cours du début ne se soient pas maintenus.

Le ministre des finances de Russie a été autorisé, en présence du succès qui a accueilli les premières opérations de la conversion de l'Orient 3 0/0, à continuer à recevoir sans limite les demandes de conversion jusqu'au 26 mai.

Voici la répartition des obligations de l'emprunt ottoman. Les souscripteurs de 1 à 160 titres en recevront une; de 161 à 320, deux; de 321 à 480, trois; de 481 à 640, quatre; de 641 à 800, cinq; de 800 à 1,000, six. Une obligation par 160 souscrites. Toute fraction au-dessus d'une 1/3 obligation souscrite donne droit à une obligation.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur se fera entendre, dans le Square, dimanche prochain 20 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme

1. *Saint-Maur*, allegro. BOUIN.
2. *Marche aux flambeaux*. MEYERBEER.
3. *Arc-en-Ciel*, valse. FOARE.
4. *Hamlet*, fantaisie. A. THOMAS.
5. *Canary*, polka pour petite flûte. BOISSON.

Le Chef de Musique, V. MEYER.

Grande Soirée de Musique ancienne

Le DIMANCHE 27 MAI prochain, à 8 h. 1/2, Grande Soirée de Musique ancienne, organisée par l'HARMONIE SAUMUROISE, avec les concours de :

M^{me} S. D'ARNAUD, cantatrice du Grand-Théâtre de Bordeaux; M. PAUL PECQUERY, baryton du Théâtre-Lyrique et des Concerts-Colonne; M. V. GOUBEULT, ex-violon solo de l'Association artistique d'Angers.

Le programme est ainsi composé :

1^{re} PARTIE

1. *Le Lac des Fées*, ouverture (Auber), par l'Harmonie Saumuroise.
2. *Sérénade* (1804) — (Schubert), chanté par M. Paul Pecquery.

volontairement et de ma propre main. Signé... »

Toutes les oreilles se tendirent à la fois.

La marquise se leva toute droite, tandis que, par contraste, le vicomte Henri de Villiers se laissait aller sur un siège.

Georges Leslie, tout entier à l'émotion de son récit, aurait peut-être prononcé le nom qu'il voulait taire, si le général O'Brien n'eût pris la parole tout à coup :

— Signé, le vrai nom du Français, dit-il en ricanant.

Les vicomtesse l'eussent volontiers battu. La marquise promit de ne lui pardonner de sa vie.

Henri de Villiers essaya de sourire.

— Pour le coup, fit-il en remontant sa cravate, le nom vient de l'échapper belle !

— Signé, répéta Georges d'une voix sévère : le vrai nom du Français voleur et ravisseur. Rosen donna un dollar à l'enfant et serra le papier dans son portefeuille.

Il dit au Français :

— Vous avez une heure. Towah vous suivra. Et à Towah :

— S'il tente de s'évader...

Towah toucha son tomahak.

3. *Jalouse*, romance du XVIII^e siècle, chantée par M^{me} d'Arnaud.

4. *La Romanesca*, pour violon et piano (1543), par MM. Goubeault et X...

5. *Les Papillottes de M. Benoit*, duo (Reber), chanté par M^{me} d'Arnaud et M. Pecquery.

6. *Le Pas d'Armes du Roi Jean*, ballade, chantée par M. Paul Pecquery.

7. *Saynète*, par M. Roger.

8. *Les Petits Glaneurs*, duo (Masini), chanté par M^{me} d'Arnaud et M. Pecquery.

2^e PARTIE

9. *La Bohémienne*, ouverture (Balse), par l'Harmonie Saumuroise.

10. *J'ai passé par là*, romance (Okolowicz), chantée par M^{me} d'Arnaud.

11. *Saynète*, par M. Roger.

12. *A Plaisir d'Amour* (1747) — (Martini, paroles de Florian) ; *Vieille chanson* (poésie du roi Henri IV), chantés par M. Pecquery.

13. *L'Aragonesa*, pour violon et piano (Alard), par MM. Goubeault et X...

14. *Sérénade Aragonaise* (Pagans), chantée par M^{me} d'Arnaud et M. Pecquery.

BONSOIR VOISIN

Opéra comique en un acte, paroles de Brunswick et de Beauplan, musique de F. Poise.

Distribution : Charlot, M. Pecquery; Louissette, M^{me} d'Arnaud.

Piano de concert de la Maison Pilet-Bersoullé

Prix des places pour MM. les souscripteurs : Fauteuils d'orchestre, Loges et Stalles de Balcon, Baignoires, Avant-Scène, 2 fr. 25 la place. Parquet, Pourtour, Premières Loges, 1 fr. 50 la place. Loges de MM. les Officiers, 2 fr. 50. Parterre, 1 fr. 25. Deuxième galerie, 0 fr. 75. Amphithéâtre, 0 fr. 50.

Pour la location, s'adresser : 1^o chez M^{me} Courant, rue de la Comédie, pour les premières places; 2^o chez le Concierge du Théâtre, pour le Parquet, le Pourtour et le Parterre.

La location est ouverte dès aujourd'hui.

Le Président, Le Vice-Président, Le Chef de musique, C. DE GRANDMAISON. J. BOUVET. V. GOUBEULT.

Assemblée de Varennes-sur-Loire

M. le Maire de Varennes-sur-Loire nous prie d'annoncer que l'assemblée de Varennes, dite de la Saint-Urbain, se tiendra le dimanche 27 mai et que la foire aura lieu le mercredi suivant.

Aucun droit de place ne sera perçu.

Fête des Fleurs d'Angers (Doutre)

L'organisation du ballon captif est chose décidée. Ce ballon est fourni par la maison Lachambre, de Paris ; c'est cette maison qui a installé le ballon captif à l'Exposition universelle de Lyon.

A ce sujet, voici ce que dit notre confrère le *Journal* dans son numéro du 10 courant :

« L'inauguration du ballon captif de MM. Lachambre et Boutade a eu lieu aujourd'hui à 2 heures, sur invitation, par un temps splendide.

« Le tableau est merveilleux ; si le temps favorise l'exploitation, le ballon captif sera certainement le clou de l'Exposition. »

Angers est la première ville de France qui

ait eu un ballon captif dans une fête locale. Jusqu'à ce jour, seuls Paris et Lyon à leurs expositions, Toulon à l'arrivée de l'escadre russe, avaient offert une attraction de ce genre.

Les ascensions seront dirigées par le célèbre aéronaute Pillas-Panis, professeur d'aérostation, directeur de l'école d'aérostation militaire de Tien-Tsin en Chine, et dont les travaux et les ascensions sont bien connus et appréciés dans le monde de l'aérostation.

Angers peut donc dire qu'elle est la première ville de France possédant un ballon captif pour sa fête locale.

Nous ne doutons pas que l'empressement du public à assister à la Fête des Fleurs ne soit une douce satisfaction aux organisateurs de la fête.

Le Comité nous prie de rappeler au public que seuls les billets jaunes donneront droit à la tombola. — Se hâter d'en acheter, la deuxième série est en préparation.

ANGERS

Deux vipères faubourg St-Michel

M. J. Guerrier, commissionnaire, demeurant rue Saint-Nicolas, 43, était occupé avant-hier, vers 4 heures, chez M. Cossé-Leroux, boulanger, faubourg Saint-Michel, à rentrer des fagots de bois, lorsque tout à coup il aperçut deux énormes vipères qui étaient blotties dans l'un des six derniers.

Comme elles sortaient du fagot, M. Guerrier eut le temps de les tuer.

Il est heureux qu'il n'ait pas été mordu, et l'on peut dire qu'il l'a échappé belle, car il s'apprêtait à charger ce fagot sur son épaule.

On ne saurait trop engager les personnes qui rentrent du bois à bien faire attention, car, par les temps de chaleur, les vipères ne sont pas rares.

Un homme écrasé

Samedi dernier, un terrible accident est arrivé à la gare de Chazé-sur-Argos.

Pendant une manœuvre d'un train de marchandises, le serre-frein est tombé sur la voie.

M. Vincent, le chef de gare, accourut pour le dégager.

Mais il était trop tard ; le convoi était en marche et le malheureux serre-frein avait les jambes broyées.

M. et M^{me} Vincent lui prodiguèrent les premiers soins. Il fut aussitôt dirigé sur l'hôpital de Candé, où il y succomba à 11 heures du soir.

Les Cyclistes rennais

La Société des Cyclistes rennais a l'honneur de rappeler au public qu'elle organise pour le 10 juin prochain ses grandes courses de vitesse, sur le grand Velodrome de Rennes, au lieu dit Laënnec.

— Elle est restée six mois entre la vie et la mort.

— Et son enfant ?

— Son enfant vit : c'est une adorable petite fille.

— Et cette bonne mistress Talbot ?

— Mistress Talbot est comme une folle ; son chagrin la tuera.

La rumeur générale couvrait cet interrogatoire particulier.

— Le comte Albert I disaient ces dames en chœur, que devint le comte Albert de Rosen ?

— Je ne sais, répondit Georges.

— Recouvra-t-il la vue ?

— Tant que j'ai habité Baltimore, le comte Albert était aveugle.

— Le délai de cinquante jours était-il expiré ?

— Non, mesdames.

— Et Towah le Pawnoie ?

— Towah est un Indien : il suivra Mohican, son ennemi, jusque dans l'enfer.

— En somme, l'histoire ne finit pas !

— Elle finira, mesdames, répliqua Georges Leslie, dont la voix sonore prit des accents plus graves ; et voulez-vous me permettre de vous exposer, comme disent les articles poli-

LES GOUTEAUX D'OR

Par PAUL FÉVAL

En même temps il appela Margaret, qui parut.

— Eveillez votre fils, ordonna-t-il.

Margaret avait un fils de dix ans. L'enfant vint. Rosen renvoya Margaret.

Le Français hésita un instant avant d'écrire, mais enfin il se soumit.

Quand Margaret était entrée, il avait vu dans le demi-jour du vestibule la sombre figure de Towah, qui avait le tomahak à la main.

Rosen entendit une seconde fois le bruit du parapluie.

— Donnez le papier à l'enfant, dit-il.

Et quand le petit garçon eut le papier :

— Lis, Nicolas, mon fils, reprit le comte Albert, tu auras un dollar pour l'acheter des puddings.

L'enfant épela d'une voix claire, et comme s'il eût dit une des leçons de l'école paroissiale, l'énoncé terrible du pacte : « Je meurs

Une indiscretion nous permet d'annoncer que la Société a décidé la création d'un Championnat de l'Ouest pour bicyclettes tandem. Ces courses promettent donc d'être fort intéressantes.

L'anarchiste Courtois

L'anarchiste Courtois qui, il y a deux ans environ, est venu faire une conférence à Angers, et qui dernièrement fut traduit devant les dernières assises de la Loire-Inférieure, y fut condamné à un an de prison pour provocation au meurtre, au pillage et à l'incendie, est en train de faire son tour de France.

Il a été, en effet, condamné jeudi dernier, par la Cour d'assises de la Marne, pour le même crime, à 13 mois de prison et à 100 fr. d'amende, et M. le juge d'instruction Ronjol, de Bordeaux, instruit contre lui une affaire de faux pour laquelle il sera jugé prochainement.

Courtois, on se le rappelle, avait pris le nom d'un de ses amis décédés, Liard.

Il se défend pourtant avec véhémence, et non sans un certain talent oratoire.

Aux Agriculteurs

Vous voulez sérieusement la destruction des insectes nuisibles? Protégez les oiseaux.

Les gendarmes ne peuvent suffire à veiller à l'exécution des lois qui interdisent de dénicher les nids et de détruire les petits oiseaux. C'est à vous qu'il appartient de défendre absolument cette destruction à vos enfants et de protéger au besoin les nids contre les chats, comme le font certains agriculteurs, en entourant d'épines le tronc des arbres fruitiers où se trouvent ces nids.

Les merles, chardonnerets, fauvettes, pinsons, etc., détruisent par milliers les chenilles, larves d'insectes, vers de toutes sorte.

Si certains oiseaux causent quelque dommage à une époque de l'année, ce dommage est largement compensé par les services qu'ils vous rendent en d'autres temps. Ils mangent dix boutons et en sauvent cent.

L'exemple du roi de Prusse Frédéric II est une leçon. Après avoir fait exterminer les oiseaux, sous prétexte que quelques-uns mangeaient ses cerises, il racheta à grand prix d'autres couples pour repeupler son royaume, totalement ravagé par les chenilles.

Avis aux dénicheurs!

État-civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 16 mai. — Marcel-Maurice-André Thiabault, 1 mois, rue du Presseur-Saint-Antoine.

BOURSE DE PARIS

Du 16 Mai 1894

3 0/0.	100	70
3 0/0 amortissable.	100	20
3 1/2.	107	05

tiques, l'état de la question? Voici deux hommes qui se sont fait mutuellement cession et abandon de leur vie.

C'est ce qu'on appelait là-bas un *duel américain*.

Le pacte est parfait, solennellement consenti des deux parts. L'un de ces deux hommes a mis l'Océan derrière lui : pauvre barrière! Il ne faut pas deux semaines pour franchir l'Océan. New-York est plus près de Paris que ne l'était jadis Paris de Pau.

Le comte Albert viendra. Il y aura mort d'homme... et si bientôt vous voyez disparaître de votre noble cercle quelque brillant cavalier... un accident, un décès subit et mystérieux, que sais-je, moi? mesdames, vous vous souviendrez du temps que vous avez perdu à m'écouter, et vous direz : Ceci est le dénouement de l'histoire. (A suivre.)

Bulletin Météorologique du 17 Mai

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Mier soir, à 5 h.		au-dessus	18°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous	17°
Midi,	761 m/m	au-dessus	21°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	3 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessous	13°

Police correctionnelle

DE SAUMUR

Mademoiselle Zulma

Elle s'appelle Zulma. Quelle malice y voyez-vous? Nous avons bien M^{me} Zulma Bouffar comme ex-directrice de l'Ambigu; et les demoiselles Thénardier, des *Misérables*, ne se prénommaient-elles point Eponine et Azéma, sans que leurs contemporains ni les lecteurs de Victor Hugo y trouvassent rien à reprendre? Donc, va pour Zulma Lefur. La malheureuse n'était-elle pas vouée à la correctionnelle par sa patronymie! Vous n'ignorez pas que *fur* en latin signifie « voleur ».

Aussi, elle a volé, la pauvre fille. Pas grand-chose en somme; du roulez, des tricots et des serviettes, étant domestique dans un hôtel. Il est vrai qu'elle prétend que tout ces effets, moins les enfilères et les fourchettes, lui appartiennent et que le linge et les vêtements de la patronne sont absolument semblables aux siens. Les couverts sont un accident qu'elle ne s'explique pas. On les a, par mégarde ou par méchanceté, glissés incognito dans sa malle. En outre, elle se reconnaît affligée d'un manque d'ordre complet et, parfois, elle déroge, bien inconsciemment, aux lois de la tempérance. De là, son involontaire oubli des principes de la propriété individuelle.

Les défauts qu'elle s'attribue si franchement ne sont pas excusés par le Tribunal qui se voit dans la nécessité d'infliger à l'infortunée servante deux mois de prison.

Versons une larme sur le seuil de la cellule à Zulma.

Faible femme

Dans la nuit du 15 au 16 avril, vers 4 heures du matin, un jeune homme, X... — si vous y consentez — rentrait, en compagnie d'un ami auquel il offrait une courte hospitalité, chez son propriétaire en même temps son créancier de quelques semaines de location en retard. Le proprio, M. Z..., se fit bien quelque peu tirer l'oreille pour ouvrir sa porte au débiteur. Da guerre lasse et craignant pour la vitalité de sa sonnette frénétiquement agitée, il accueillit le garçon; mais il eut, paraît-il, le tort de profiter de l'occasion — il aurait pu choisir une heure plus favorable et un moment plus opportun, fait justement observer M. le Président — pour renouveler, en termes vifs, sa réclamation pécuniaire. X... promit de régler très prochainement et supplia le patron de la case de l'autoriser au repos. M. Z... insista, chieana, ergota tant et si bien, que la moutarde, accélérée par l'absorption préalable de plusieurs verres, monta au nez de l'adolescent qui prit le généur par les épaules et le secoua de virulente façon. Aux clameurs protestatives bramées par son époux, M^{me} Z..., une faible femme, dont nous en avons pour, les plus vaillants alci-des forains hésiteraient à tenter la faiblesse, M^{me} Z... accourut au secours de son conjoint et lui prêta l'appui de son bras, si débile qu'il fût. De là, conflit, bousculade générale, et blessures subies par la plaignante, blessures attribuées par le prévenu à une chute accidentelle mais logique de la dame dans l'escalier, blessures portées dans la chambre même, avec préméditation, rétorque la fragile matrone, et qui ont mis son existence à deux doigts du tombeau.

Il y a peut-être quelque exagération dans cette dernière articulation, si l'on en juge sur l'état de volumineuse santé qu'étale M^{me} Z... à l'audience. Aussi le Tribunal, faisant une juste appréciation des faits, tout en participant aux émotions de la demanderesse, se contenta-t-il d'appliquer à X... une amende de 16 fr. tempérée par la loi Bérenger.

MARCHÉS

BOURGUEIL, 15 mai.

Froment (l'hectol.), 45 50. — Seigle, 42 25. — Orge, 42 50. — Avoine, 40 50. — Pommes de terre, 10 50. — Haricots de Soissons, 34 fr. — Haricots rouges, 32 fr. — Bœuf, le kilo, 1 60. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 40. — Porc, 2 fr. — Veaux sur pieds, le kil., » 98. — Œufs, la douzaine, 80. — Poulets, la couple, 5 20. — Canards, 5 fr. — Oies, 44 fr. — Dindons, 44 fr. — Beurre, le kilo, 2 fr. — Laines, 2 fr.

VARIÉTÉS

Napoléon I^{er} romancier

Au moment de partir pour l'exil, Napoléon I^{er} avait confié à son oncle, le cardinal Fesch, une cassette qui contenait un certain nombre de lettres, et, parmi cette correspondance, divers essais de jeunesse composés entre 1786 et 1792. Quand le cardinal mourut, en 1839, ces papiers tombèrent aux mains de son grand vicaire, l'abbé Lyonnet, qui les montra à Charles Bonaparte, fils de Lucien, et qui les vendit ensuite au célèbre Libri. Après les mésaventures de ce dernier, les précieux manuscrits passèrent dans la collection de lord Ashburnham. Jusqu'en 1882, ils y restèrent; découverts à cette époque par M. Frédéric Masson, ils seraient revenus sans doute à notre Bibliothèque nationale, si elle avait disposé de quelque argent pour les acheter. Faute d'un budget suffisant, elle les laissa acquérir par la Bibliothèque royale de Florence; c'est là que le commandant Guido Biagi en prit connaissance et résolut de les publier. En attendant que paraisse le volume, la *Revue des Revues* en a donné un long fragment extrêmement curieux, tant pour l'intérêt qui s'attache à toute œuvre quelconque signée du premier des Bonaparte, que comme document sur l'« état d'âme » du futur empereur; cet « état » était certes alors peu conforme à la légende qui s'établit plus tard.

Nous avons affaire à un morceau de littérature romanesque. — Le narrateur raconte qu'ayant débarqué dans une île déserte il y fut attaqué par un vieillard et sa fille qui commencent par brûler sa tente, essayèrent de le tuer et ne l'épargnèrent que sur l'assurance qu'il était de nationalité anglaise. Aussitôt ces premières explications fournies, le vieillard prend la parole, et c'est par son histoire que nous pouvons juger des secrètes pensées de l'auteur.

Le vieillard est Corse; il a combattu pour l'indépendance sous les ordres de Paoli; il a été ruiné par les envahisseurs, qui, en outre, ont massacré son père, sa mère, trois de ses frères et ses sept enfants. Dégouté dès lors de l'humanité en général, et des Français en particulier, il s'est retiré du monde. Un jour, il a retrouvé sa fille qu'il croyait morte avec le reste des siens, et il vit près d'elle, « au sein de la nature ».

Son refuge n'est pourtant pas si éloigné de toute civilisation, qu'il n'y arrive de temps en temps des Français. « Ces monstres » révèlent chaque fois l'abomination de leur âme, répondant aux accueils les plus hospitaliers par les violences les plus brutales, manquant à leurs serments, hautains, cruels et voleurs. Le vieillard, qui est « sensible » à la manière du dix-huitième siècle, mais qui est aussi du pays de la *vendetta*, a grand peine à concilier sa philosophie et ses instincts. Un jour qu'un vaisseau est venu naufrager sous ses yeux, il sauve les matelots de l'équipage « comme homme », mais il les tue « comme Français ». Ainsi, plus tard, et dans un ordre d'idées moins tragiques, M. Benoiton sera respecté par son fils « en tant que père », mais il sera roulé et dépouillé par le même fils « en tant que spéculateur ».

Artistiquement, il n'y a pas grand chose à dire de ce singulier opuscule. Il ne nous apprend même rien que nous ne sachions déjà plus ou moins : les vagues préoccupations littéraires de Napoléon avant qu'il eût trouvé sa voie; l'influence que Jean-Jacques Rousseau eut sur lui pour le fond et pour la forme; le farouche et étroit patriotisme corse de sa jeunesse, entraî-

nant l'horreur de la France et l'amour de l'Angleterre. Ce qui est curieux ici, c'est de voir jusqu'à quel point de naïveté haineuse fut poussé cet éloignement pour les conquérants de son île natale, ses futurs sujets.

Quelques âmes simples, éprises du héros idéal, en éprouveront peut-être quelque désillusion et s'attristeront d'apprendre quels sentiments il nourrit d'abord à l'égard de ce peuple français que, plus tard, « il a tant aimé ». Elles verront là une preuve de plus de ce *condottierisme* dont a parlé Taine et dont les croyants bonapartistes ont défendu leur idole comme d'une injure. Au fond, en cette matière, tout réquisitoire ou toute plaidoirie paraît également puéril, et il importe assez peu que l'amour de Napoléon pour la France ait été plus ou moins spontané et sincère.

De par les circonstances, sa grandeur est fatalement liée à la nôtre devant l'histoire, et la question du plus ou du moins de sympathie réciproque n'y saurait rien changer. Et puis, à quoi bon nous indigner qu'il ait sans doute, parfois, vu en nous un simple instrument merveilleusement apte à servir l'immensité de ses visées ambitieuses? Nous nous acharnons à le juger en le proclamant, d'une part, un être d'exception, et en cherchant, d'autre part, à lui attribuer toutes les qualités et toutes les vertus normales, contradictoires d'ordinaire à celles par où il fut Napoléon I^{er}. Il faudrait pourtant admettre que, son génie étant fait, pour les neuf dixièmes, d'une capacité d'énergie presque monstrueuse, cette énergie impliquait un individualisme impitoyable, surhumain, inhumain si l'on veut, et peu accessible, par conséquent, à toute espèce de considération sentimentale.

Quoi qu'en disent ses apologistes, les considérations de ce genre semblent en effet l'avoir rarement gêné; et la nouvelle de la *Revue des Revues* prouve, uniquement une fois de plus qu'il n'était pas homme à se laisser arrêter par des souvenirs et des passions de jeunesse.

Maurice Spronck.

Le capitaine. — Comment! Clampin, je t'envoie chercher le médecin et tu me ramènes le vétérinaire?

L'ordonnance. — Mais, mais, ma capitaine s'a plaint d'avoir une fièvre de cheval!

Aux examens de l'École de médecine:

Le professeur. — Que donneriez-vous à une personne qui aurait avalé une forte dose d'arsenic?

L'élève. — L'extrême-onction.

Le nombre des personnes atteintes de *maladies de l'estomac et de la poitrine* est très grand. Comment se débarrasser de ces maladies? en prenant chaque matin une cuillerée à café de *Tisane Dussolin* qui se vend 4 fr. 50 le flacon dans toutes les bonnes pharmacies. Vente en gros pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, à Paris.

Dernières Nouvelles

Dépêches de Paris

Jeudi, 2 h. du soir.

ROUBAIX. — RIXE SANGLANTE. — Hier soir, une bagarre s'est produite entre la police et des anarchistes. Ceux-ci, pleins de vin et d'eau-de-vie, parcouraient les rues en proférant les cris de: « A bas Carnot! A bas la France! Vive l'Internationale! »

La police voulut intervenir et faire cesser ces cris séditieux. Elle ne put y parvenir. Les anarchistes ont alors entouré et menacé les agents qui ont mis sabre au clair et une véritable bataille s'ensuivit.

Il y a plusieurs blessés parmi les manifestants; six arrestations ont été opérées.

HAVAS.

La Gérant, L. DELAUNAY.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Pris: 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, PH^{arm}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Saumur, pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

CONSEILS ET RECETTES

Un bon conseil

Voici le moment d'enfermer les vêtements d'hiver jusqu'au mois d'octobre. Pour les préserver de la piqûre des mites, il faut avoir soin, après les avoir brossés, dégrasés ou lavés, selon le genre d'étoffe et de vêtement, de les envelopper dans des morceaux d'étoffe de coton qui ont passé à la lessive en les saupoudrant de poivre en grains légèrement concassés, sans oublier quelques morceaux de camphre.

La poudre insecticide peut remplacer ces deux substances.

Le rhume d'été

Le rhume d'été, si opiniâtre quand il n'est pas soigné tout de suite, peut être arrêté à ses débuts en administrant au malade de faibles doses de camphre sous forme de pilules. —

Voici un autre remède qui fait merveille dans les rhumes négligés. Il est originaire du Nord : Prenez un chou rouge et un poumon de veau et déposez — après les préparations habituelles — dans une marmite contenant cinq litres d'eau. Faites cuire pendant cinq heures. Passez en pressant bien le chou et le mou. Ajoutez au jus obtenu cinq cents grammes de sucre candi. Faites réduire jusqu'à consistance de sirop. Tenez en lieu bien sec, bouteilles bien bouchées. — Une cuillerée toutes les heures.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux *guérissent par un dans les hôpitaux*. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

MARCHÉS

Marché de Saumur du Samedi 12 Mai

Froment-commerç.	15 75	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
Phecolitre	15 55	Veau	2 20
id. halle (moyenne)	15 50	Mouton	2 60
Méteil	13 50	Porc	2 —
Seigle	11 50	Poulets la couple	6 —
Orge	11 —	Dindonneaux	17 —
Avoine	11 —	Canards	5 —
Sarrasin	11 —	Oies	3 —
Haricots blancs	34 —	Beurre le kilog.	2 30
Haricots rouges	32 —	Œufs la douzaine	85 —
Fèves	—	Foin, la charretée de	—
Noix	9 —	780 kilog.	110 —
Châtaignes	—	Luzerne	100 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	70 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	14 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	45 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 28	—	Charbon de terre	4 —

Cours des Vins

Rouges.	
Souza et environs	la barrique 90 à 100
Champigny	110 à 130
Varrains	90 à 100
Bourgueil	100 à 110
Restigné	100 à 110
Chinon	80 à 90
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à
Ordinaires, environs de Saumur	85 à
Saint-Léger et environs	85 à
Varrains et environs	85 à
Le Puy-Notre-Dame et environs	65 à
La Vienne	60 à

Marché aux bestiaux de la Villette. 10 Mai 1894

ESPÈCES	PRIX DU KILOG.		
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	1 82	1 62	1 40
Vaches	1 76	1 54	1 32
Veaux	2 20	1 80	1 70
Moutons	2 20	2 10	2 —
Porcs gras	1 88	1 80	1 72

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BRAU-REPAIRE, et de M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

VENTE

Aux enchères publiques

SUR LICITATION

ENTRE MAJEURS ET MINEURS

Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN NEUF LOTS, DE

Deux Maisons d'Habitation

ET DEPENDANCES

D'un Jardin et de sept Morceaux de Terre et Vigne

Le tout situé commune de Saint-Georges-Châtelaion (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 10 Juin 1894, à une heure du soir, en la Mairie de Saint-Georges-Châtelaion (Maine-et-Loire), par le ministère de M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

Et à la requête de :

1. M. Léon Tremblay, tailleur, demeurant à Rochemenier, commune de Lourdes-Rochemenier (Maine-et-Loire) ;

2. Madame Marie Girardeau, épouse de M. Pierre Priou, cultivateur, et de ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Montsabat, commune de Coutures (Maine-et-Loire).

Ayant pour avoué M^e ANDRÉ POPIN, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, 8, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour eux sur la présente poursuite de vente et ses suites ;

En présence ou lui dûment appelé de :

M. Théodore Pinson, cultivateur, demeurant à Rochemenier, commune de Lourdes-Rochemenier, au nom et comme administrateur légal de la personne et des biens de Théodore Pinson, Léon Pinson et Georges Pinson, ses enfants mineurs ;

Ayant pour avoué M^e BARON ;

Madame Priou-Girardeau et les trois mineurs Pinson habiles à se dire et porter légataires universels de Madame Tremblay de enfus, aux termes d'un testament de cette dernière en date, à Rochemenier, du dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze, déposé pour minute à Me Guyard, notaire à Doué-la-Fontaine, le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, en vertu d'une ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Saumur, en date du même jour, ledit testament enregistré à Doué-la-Fontaine, le trente janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio 180, case 5, par le receveur qui a perçu les droits.

Il sera procédé, le dimanche dix juin, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à une heure du soir, en la Mairie de Saint-Georges-Châtelaion (Maine-et-Loire), par le ministère de M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), à la vente aux enchères publiques sur licitation, entre majeurs et mineurs, au plus offrant et dernier enchérisseur, en neuf lots, des im-

mubles ci-après désignés, dépendant de la communauté ayant existé entre M. Léon Tremblay, sus-nommé et Madame Louise Pinson, décédée en son domicile à Rochemenier, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

DÉSIGNATION

Premier Lot

Une maison, située au bourg de la commune de Saint-Georges-Châtelaion, contenant :

Quatre chambres basses, trois chambres hautes, grenier au-dessus ;

Cellier, lieux d'aisances, écurie, grenier au-dessus, deux petits toits superposés ;

Cour, puits à eau commun, passage commun avec divers.

Le tout en un tenant, porté au plan cadastral sous les numéros 888, 487, section E, et joignant au nord Giraud et veuve Vidal, au midi la route de Tigné, au levant Henri Gaschet, et au couchant le deuxième lot.

Un jardin, au même lieu, numéros 467, section E du plan, contenant environ quatre ares quarante centiares, joignant au levant Athanase Humeau, au couchant Guibert, au nord Giraud et Courant, fossé entre en dépendant.

Mise à prix 1,800 fr.

Deuxième Lot

Une maison, située au bourg de Saint-Georges-Châtelaion, composée d'une chambre à cheminée, grenier au-dessus, hangar, toit à poules, puits, cour close de murs, le tout joignant au midi M. Tremblay et la route de Tigné, au nord veuve Vidal, au levant le premier lot, au couchant Tremblay.

Mise à prix 400 fr.

Troisième Lot

Quatorze ares vingt centiares de terre, situés au Bioterie ou la Bonde, même commune, joignant au levant la route de Tigné, au couchant Taupier, au midi Etienne Gasnault.

Mise à prix 40 fr.

Quatrième Lot

Cinquante-sept ares vingt centiares de terre, à prendre au couchant dans un plus grand morceau, situés à la Gagnerie, même commune, joignant au levant le surplus du morceau, au couchant Hardouin, au midi la route de Tigné, au nord Guibert, Vidal et autres.

Mise à prix 1,950 fr.

Cinquième Lot

Huit ares quatre-vingts centiares à prendre au levant dans un plus grand morceau, situés à la Gagnerie, même commune, et tel au surplus qu'il est délimité par des bornes, joignant au couchant et au nord le surplus du morceau, au levant Giraud, au midi la route de Tigné.

Mise à prix 300 fr.

Sixième Lot

Quatre ares seize centiares de vigne, au Clos-David, même commune, joignant au midi M. Pelon, au levant Nizeau, au nord Claveau.

Mise à prix 60 fr.

Septième Lot

Huit ares quatre-vingts centiares de vigne, dans les Grouas, même commune, joignant au levant René Courant, au midi Guibert, au couchant le chemin du Moulinet, au nord Richardin.

Mise à prix 160 fr.

Huitième Lot

Quatre ares quarante centiares de terre, au Grouas, même commune, joignant au nord Petit, au midi Martineau, au couchant Massoteau, au levant M. de Monti.

Mise à prix 80 fr.

Neuvième Lot

Quatre ares quarante centiares de terre, au même canton, joignant au nord Desfougères, au midi André Giraud, au levant Guiltonneau.

Mise à prix 70 fr.

Total des mises à prix : quatre mille huit cent soixante francs, ci 4,860

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le onze mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

A VENDRE

1^o Un Phaëton en bon état

2^o UN PONEY

S'adresser rue de Bordeaux, 50.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

Bel et très propre Appartement

Situé au deuxième étage, à l'entrée de la Grand'Rue, n^o 13, ayant vue sur la place Saint-Pierre, composé de quatre pièces en parfait état.

Le premier étage est habité par M. et M^{me} Frugier.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET, rue de l'Abreuvoir.

A Céder de suite

MAGASIN D'ÉPICERIE

Et Comptoir

Situés dans une sous-préfecture d'Indre-et-Loire

Bonne clientèle. — Belle situation.

Maison fondée depuis 25 ans.

S'adresser au bureau du journal.

JEUNE FILLE munie de son brevet demande Leçons français et piano.

S'adresser, 3, rue Traversière.

ON DEMANDE un ménage pour être employé aux travaux de la campagne.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ A CÉDER A SAUMUR, très bien situé.

S'adresser au bureau du journal.

Ville de Saumur
SOMNAMBULE DE 1^{re} CLASSE

Professeur des Sciences occultes.

M^{me} LÉON, de Paris, donne des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Recherches de toutes natures. Talismans réels. Les consultations ont lieu tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le Salon est situé rue de la Fidélité, 6, près le quai Saint-Nicolas.

BRIOCHEs
POUR 1^{re} COMMUNION
E. HARDY
CONFISEUR
SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR
Dragées et Boîtes pour Baptêmes
DESSERT

ÉPICERIE PARISIENNE
32, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER
IMBERT Fils
SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES
Choix considérable de Boîtes en tous genres, Boîtes marraines
MODÈLES NOUVEAUX
Confiserie supérieure et Bon Marché.
N.-B. — Sur demande, envoi franco du Catalogue spécial et de l'Album des modèles de boîtes.
Arrivages de Primeurs tous les jours
Asperges, Artichauts, Pommes de terre.

ÉPICERIE NOUVELLE
38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR
E. CHAUVEAU
CONSERVES : ROYAN à la VATEL, la boîte » 75.
Sardines Nantaises, la boîte » 35
— Amieux — » 85
— des Mousquetaires, Flon, — » 95
— — 1/2 b. » 75
Thon à l'huile, » 75 et 1 50
Langouste (croustille) » 85 et 1 40
Homard entier, » 95 et 1 60
Petits pois moyens, » 75 et 1 25
Haricots verts, » 55 et » 90
Petits pois RODEL, 1 25 et 2 40
NOTA. — Manquant de petits pois fins, nous donnons des petits pois extra fins, la boîte de 2 f. 10 est vendue 1 fr. 40
BEURRE extra fin de la Laiterie de Saint-Glément. — RADIS. — ARTICHAUTS.
Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR
VINS en Cercles et en Bouteilles
Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.
RHUM Sainte-Lucie, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)
Madère du Cap, depuis 1.50
Malaga vieux, depuis 1.75
Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Maire de Ville de Saumur
Certifié par l'imprimeur soussigné.